

Guide d'utilisation de la grille de pertinence

Ce guide d'utilisation permet de répondre le mieux possible aux items de la grille et précise les modalités de réponse à chaque critère. Elle doit permettre d'éviter tout questionnement des « enquêteurs » sur site, et les interprétations non univoque des items.

La revue de pertinence des soins repose sur la comparaison de la pratique à un ensemble de critères objectifs, prédéterminés, standardisés et validés, par des professionnels, selon les référentiels en cours. Cette grille a été testée.

- L'objectif de ce travail est d'évaluer la pertinence des actes de double endoscopie réalisés en établissement de santé et la justification de l'indication médicale (endoscopie haute et endoscopie basse).

Cette méthode de revue de pertinence évalue l'adéquation de l'acte de double endoscopie, au cours du même temps opératoire au regard des besoins des patients et ne prend pas en compte le point de vue de ce dernier.

1- Le champ d'application :

Les structures (Cliniques, unités de soins, services, pôles, établissements de santé) dans lesquels sont admis les patients pour un acte de double endoscopie

La date de l'intervention correspond au moment, où l'acte est réalisé,

L'identification de l'établissement est demandé mais le nom du médecin est optionnel : pour ceux qui souhaitent avoir un retour sur leur activité, un code leur sera fourni

2 - Les critères d'inclusion :

L'évaluation concerne chaque patient pour lequel l'acte de double endoscopie (DE) est inscrit dans le dossier patient (DP): il s'agit de tous les patients présents, admis pour une DE, entre **10 à 49 ans** .

3 - Les critères d'exclusion :

Le seul critère d'exclusion est l'âge : il s'agit **uniquement des personnes entre 10 et 49 ans**

4 - Le type d'étude, la taille de l'échantillon et la période d'évaluation

Il s'agit d'une **étude prospective** portant sur 35 dossiers au maximum pendant une période de 3 mois par gastro entérologues .

5 - Les sources de données et le mode de recueil des données

Le recueil de données est placé sous la responsabilité de chaque gastro entérologue, qui en assure la conservation et la confidentialité. La source des données est le dossier du patient. Les données sont recueillies sur la grille **remplie par chaque praticien au moment de l'acte**.

Afin de faciliter la saisie un questionnaire en ligne est mis à votre disposition : <http://enquetes.ars.sante.fr/enquetes/index.php?sid=43446&lang=fr>

Si le recueil est réalisé sous forme papier, il conviendra d'identifier un responsable (Médecin , cadre de santé ou responsable qualité....) par établissement pour saisir les données via le questionnaire en ligne

6. L'analyse des réponses se fera au terme de l'étude et portera sur l'analyse des indications des doubles endoscopies

Données concernant le patient

Critère 1: Patient adressé par :

Pour cocher ce critère, l'évaluateur devra retrouver dans le dossier du patient une trace écrite le jour de l'analyse soit du médecin généraliste, soit du spécialiste extérieur soit du spécialiste en interne à l'établissement ayant demandé l'examen. (l'urgentiste par exemple, ou endocrinologue....)

Si « Autre », bien précisé de qui il s'agit

Si non renseigné, merci de le noter

Si le patient est venu de sa propre initiative, il y a lieu de le signaler

Qualité du dossier de l'établissement

Item 1 à 3: Courrier retrouvé, information concernant le patient au sein de l'établissement, et le consentement éclairé

Pour cocher ce critère l'évaluateur devra retrouver une trace écrite dans le dossier patient conformément à la réglementation (HAS) qui précise que pour tout patient accueilli à quelque titre que ce soit, dans un établissement de santé il doit exister la traçabilité des informations : ces informations doivent être explicites dans le Dossier Patient.

Le bon d'examen retrouvé dans le dossier précisant le motif ou la finalité peut suffire

CRITERES CLINIQUES AYANT CONDUIT A LA DOUBLE ENDOSCOPIE (PLUSIEURS CHOIX)

Critère 4 et 5: Coloscopie et Gastroskopie

Pour cocher ce critère, les conditions suivantes devront être remplies le jour de l'étude, l'évaluateur devra préciser 3 alternatives:

- L'acte est réalisé pour la première fois
- Si non, la date de la dernière fois où l'acte a été réalisé : si la date n'est pas retrouvée, le préciser
- Dans le cas où cet examen a déjà été réalisé, préciser le motif et le résultat de ce dernier

Items de 1 à 16

Ces critères regroupent à la fois les indications pour une gastroscopie et/ou une coloscopie (HAS et SFED) veuillez cocher celui correspondant à la situation rencontrée. (une ou plusieurs réponses sont possibles)

Merci de préciser en conclusion, le motif principal et le ou les motifs secondaires